
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

20 OCT 2016

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 16.798 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre de mérite à l'issue des épreuves sportives au **concours direct de recrutement de dix (10) élèves Contrôleurs des Eaux et Forêts/Femmes, session 2016.**

Ce sont :

CONTROLEURS DES EAUX ET FORETS/FEMMES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NANA BEATRICE	000018	B2635179	23/02/88
2°	TRAORE ABIBATA	65031	B4638938	09/10/88
3°	BOUGMA ISABELLE	000121	B7883406	26/12/91
4°	KIMA FELICITE	000012	B4487081	28/02/94
5°	OUEDRAOGO WENDMANEGDA	000143	B6249693	31/12/92
6°	PALM Y. G. CARINE	000173	B3276962	01/11/87
7°	SAWADOGO MARIAM	140001	B4698306	29/04/96
8°	BAZIE GISELE	000138	B6619915	24/05/92
9°	SAWADOGO AÏCHA	000007	B1175733	26/02/89
10°	KABORE CLEMENCE 1ERE JUMELLE	000021	B7099635	02/12/90
11°	NIKIEMA SAMIRATOU	000193	B5176114	02/05/96
12°	SANKARA FATIMATA	000163	B3363943	31/12/95
13°	DAMIBA HOUMOU	65014	B2934059	09/12/89


CONTROLEURS DES EAUX ET FORETS/FEMMES

Arrêté la présente liste à 13 admissibles.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou le mercredi 02 novembre 2016 au Camp Général Aboubacar Sangoulé Lamizana à 06 heures.

Elles devront se présenter à jeun munies de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et du recepissé d'inscription.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Koudbi SINARE
Chevalier de l'Ordre National